

DU Musicien intervenant (DUMI)

Le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) est un diplôme qui prépare au métier reconnu de musicienne ou musicien intervenant en milieu scolaire et, selon les compétences de chacune et chacun, à des missions d'enseignement en conservatoire, à des interventions en milieu spécialisé, aux métiers de la création et de la médiation du spectacle vivant.

Présentation

Le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) est un diplôme qui prépare au métier reconnu de musicienne ou musicien intervenant en milieu scolaire et, selon les compétences de chacune et chacun, à des missions d'enseignement en conservatoire, à des interventions en milieu spécialisé, aux métiers de la création et de la médiation du spectacle vivant.

L'obtention de ce diplôme se fait par un contrôle continu tout au long des deux années de cours et de stages, auquel s'ajoute un contrôle pratique et théorique en fin de formation.

Une préparation au DUMI par la voie de l'apprentissage est possible en deuxième année.

La formation au DUMI vise la capacité à partager et à transmettre des pratiques musicales diversifiées et créatives au sein de l'école, en collaboration avec les enseignantes et enseignants, ainsi que la conception et la mise en œuvre de projets artistiques et éducatifs en partenariat, en vue du développement culturel de territoires.

Cette formation peut s'adosser au [parcours Musiques Appliquées Aux Projets Territoriaux \(MAAPT\)](#) du Master de Musicologie.

Lieu de la formation

- Campus Vinatier

SITE VINATIER - CFMI

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsables du DUMI

- Stéphane FRANSIOLI, référent DUMI et apprentis-[s. fransioli\(at\)univ-lyon2.fr](mailto:fransioli(at)univ-lyon2.fr)
- Emmanuelle COTE, référente DUMI - [e.cote\(at\)univ-lyon2.fr](mailto:e.cote(at)univ-lyon2.fr)

Responsable de scolarité

Clémentine Bertrand - [clementine.bertrand\(at\)univ-lyon2.fr](mailto:clementine.bertrand(at)univ-lyon2.fr)

Coût de la formation

Formation initiale

Personnes n'ayant pas interrompu leurs études ou pour une

Les principaux employeurs des musiciennes et musiciens intervenants sont des collectivités territoriales (accès au concours de la fonction publique territoriale) ou des associations qui développent une activité d'intérêt général dans les domaines artistique, culturel et éducatif.

[Consultez le guide des études DUMI](#)

[Consultez l'article du ministère de la Culture sur le métier de musicien intervenant](#)

Candidature

Modalités de candidature

Pour une rentrée en septembre 2026, [consultez le calendrier des campagnes d'admission](#)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Une identité et une maturité musicales et artistiques affirmées
- Baccalauréat ou diplôme équivalent obtenu depuis 2 ans
- Une motivation attestée
- Aucune limite d'âge n'est fixée.

Un dossier de préinscription doit être constitué :

Après vérification de la recevabilité administrative du dossier, toutes et tous les candidat-es remplissant les conditions de diplômes sont conviés aux épreuves d'admission (consultez les détails des épreuves ci-dessous).

Si vous souhaitez vous inscrire **également** au [parcours Musiques Appliquées Aux Projets Territoriaux \(MAAPT\)](#) du Master de Musicologie, merci de vous référer aux informations spécifiques à la constitution du dossier d'admissibilité.

Modalités de candidature spécifiques

Effectuer le DUMI par la VAE

Plus d'informations sur ce dispositif sur la [page dédiée](#).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Compétences développées

durée inférieure à 2 ans.

Tarif : 178€* par année d'études + 105€* de Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)
*Tarif 2026-2027.

Formation continue

Personnes en reprise d'études après une période d'interruption supérieure à 2 ans.

Tous les tarifs indiqués sont susceptibles d'être modifiés, merci de vous rapprocher de notre secrétariat pour un devis personnalisé.

DUMI 1^{ère} année

Tarif 1 : 3 650€

Financement pris en charge par un employeur ou un OPCO
+ 57€ de frais de gestion et de Service Commun de Documentation

Tarif 2 : 1 545€



Université Lumière Lyon 2

<https://www.univ-lyon2.fr/>

La formation s'appuie sur la réalisation de projets artistiques, pédagogiques, de médiation et/ou de partenariat avec divers publics et acteurs d'un territoire pour permettre l'acquisition des compétences requises dans l'exercice du métier du musicien-ne intervenant-e à l'école :

- Agir en artiste musicien
- Enseigner et transmettre
- Concevoir et conduire des projets en partenariat
- Contribuer au développement culturel d'un territoire
- Être acteur d'innovations et de transformations

Ainsi, la formation au DUMI s'articule autour de cinq grands blocs de compétences :

Compétences musicales et artistiques

Ces compétences sont développées par des projets musicaux et artistiques de création tout au long des deux années de formation. Les unités d'enseignement correspondantes visent à renforcer l'identité musicale et artistique des étudiantes et étudiants et leur capacité à agir en artiste musicienne ou musicien dans différents contextes.

Compétences didactiques et pédagogiques

Ces compétences sont construites par un apport de connaissances sous forme de cours et d'ateliers pratiques qui alternent avec des mises en situation de pratique professionnelle individuelles et collectives. Les unités d'enseignement correspondantes servent à acquérir des compétences didactiques et pédagogiques au service de la transmission et visent une capacité à enseigner et transmettre dans le cadre de l'école, et par élargissement aussi dans d'autres contextes.

Le travail avec des enfants est centré sur la réalisation de projets mettant en jeu l'interprétation et la création musicale et artistique. Il s'organise dans un aller-retour entre enseignements théoriques et mise en pratique sur le terrain.

Compétences de conception et d'encadrement

Ces compétences renvoient à une capacité à être force de proposition, mobiliser des ressources et fédérer des acteurs au service d'un projet commun sur un territoire. Les unités d'enseignement correspondantes permettent d'acquérir des connaissances et des compétences pour concevoir et conduire des projets en partenariat et devenir un partenaire actif du développement culturel local. Elles s'acquièrent notamment à travers des projets qui concernent et/ou impliquent des partenaires et des publics en dehors ou au-delà de l'école. Cet

Financement individuel
Exonération suivant quotient familial :

QUOTIENT FISCAL	TARIF
De 14 001 € à 24 000 €	620 €
Inférieur ou égal à 14 000 €	360 €

Coût frais de gestion et SCD 57 € en sus.

DUMI 2^{ème} année

Tarif 1 : 3 650€

Financement pris en charge par un employeur ou un OPCO
+ 57€ de frais de gestion et de Service Commun de Documentation (SCD)

Tarif 2 : 1 545€

Financement individuel avec mobilisation possible du CPF
Exonération suivant quotient familial :

QUOTIENT FISCAL	TARIF
De 14 001 € à 24 000 €	620 €

élargissement des actions d'éducation artistique sur un territoire requiert une bonne connaissance des partenaires professionnels et des contextes institutionnels, et une maîtrise des outils et de la méthodologie de projet.

Compétences d'innovation et de recherche

Ces compétences renvoient à une capacité générale à faire évoluer sa pratique professionnelle en l'adaptant à différents contextes et à être acteur d'innovations et de transformations dans un environnement professionnel en constante évolution. Elles sont de l'ordre d'un « savoir-devenir » développé de manière transversale notamment à travers l'analyse de situations professionnelles dans divers contextes.

Compétences éthiques et relationnelles

Ces compétences forment le socle d'un métier au croisement de l'art et de la pédagogie, impliquant un travail en équipe et en partenariat, et qui s'adresse à un public large et diversifié. Elles comprennent une capacité à aller vers l'autre, à écouter, observer, communiquer, expliquer, argumenter et convaincre pour susciter l'adhésion des publics et des partenaires professionnels aux projets menés tout en prenant en compte leurs points de vue et leurs initiatives. Elles sont de l'ordre d'un « savoir-être » développé de manière transversale dans l'ensemble de la formation. Elles comprennent aussi une dimension d'interculturalité.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Musicien intervenant, musicienne intervenante.

Selon compétences : missions d'enseignement en conservatoire, interventions en milieu spécialisé, métiers de la création et de la médiation du spectacle vivant.

Principaux employeurs : collectivités territoriales (accès au concours de la fonction publique territoriale), associations artistiques.

Inférieur ou égal à 14 000 €	360 €
------------------------------------	-------

Coût frais de gestion
et SCD 57 € en sus.